

Un territoire d'industrie

De nombreuses grandes entreprises ont choisi de se développer ou de s'implanter à Limoges Métropole, territoire disposant d'un potentiel industriel à pérenniser et à renforcer.

«Territoires d'industrie»: c'est quoi ?

L'accélération de la transition écologique et la réindustrialisation de la France sont deux des grandes priorités gouvernementales : c'est en relocalisant les chaînes de valeur et en développant l'industrie de demain (recyclage, matériaux et textiles biosourcés, nouvelles mobilités, énergies renouvelables, etc.) que la France sera en mesure de produire les biens et services nécessaires pour transformer et décarboner son économie, préserver l'environnement et mieux gérer les ressources (foncier, eau, matière ...), renforcer la souveraineté nationale et créer des emplois, au bénéfice de la cohésion sociale et territoriale.

C'est dans ce cadre que l'Etat a relancé et renforcé le programme Territoires d'industrie, initié en 2018, pour la période 2023-2027 (phase 2). Pourquoi ? Parce que l'industrie est un vecteur de développement et de cohésion des territoires... En France, l'industrie regroupe plus de 272 000 entreprises et 3,2 millions de salariés. Par ailleurs, un emploi industriel permet de créer 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l'économie.

Le 9 novembre 2023, le Territoire d'Industrie Limoges et Haute-Vienne a été labellisé aux côtés de 183 autres territoires en France. Il réunit la Communauté Urbaine de Limoges Métropole ainsi que les Communautés de communes Porte Océane du Limousin, Haut Limousin en Marche, Pays de Saint-Yrieix et Briançonnais Haute-Vienne.

Un programme d'actions articulé autour de 4 axes majeurs

Piloté par un binôme élu-industriel sur chaque intercommunalité, ce programme vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie autour de 4 thématiques prioritaires :

- > Promouvoir et développer le tissu industriel sur les filières d'excellence et l'innovation
- > Qualifier l'offre foncière et immobilière pour répondre aux besoins des industriels
- > Accélérer la transition écologique et énergétique dans les territoires
- > Lever les freins au recrutement et développer les compétences

L'industriel référent sur le territoire de Limoges Métropole est le Président directeur général de Texelis (Charles-Antoine DE BARBUAT). L'élu référent est vice-président en charge du développement économique à Limoges Métropole (Monsieur Emile-Roger LOMBERTIE, également Président d'Ester et Maire de Limoges).

Zoom sur des projets phares du programme «Territoires d'Industrie»

Le programme Territoires d'Industrie Limoges et Haute-Vienne se concentre sur plusieurs projets, primordiaux pour dynamiser le territoire industriel. Parmi ces derniers, peuvent par exemple être mis en avant :

- > **Espace d'innovation électronique hyperfréquences et photonique** : Cet espace réunira l'écosystème innovation et transfert de technologies au sein d'un même bâtiment (Pôle Alpha RLH, Cisteme, Catie, Alphanov et le laboratoire Xlim sous la tutelle de l'Université de Limoges et du CNRS). Il accueillera également le centre de formation PYLA. Ce projet est porté par Limoges Métropole. La livraison du bâtiment est prévue au 1^{er} trimestre 2026. Le montant du projet est de 9M € HT.
-
- > **Maison de l'Industrie de la Haute-Vienne**: Porté par l'UIMM, ce projet porte sur la construction d'un bâtiment sur Ester Technopôle réunissant l'ensemble des formations de l'UIMM actuellement présent